



FORMULAIRE

Cotisation collective 2011

(Prend effet exceptionnellement dès le 1^{er} sept 2010 jusqu'au 31 décembre 2011)

La **cotisation collective** est obligatoire pour participer aux activités de l'iddac (éducation et pratique artistique, diffusion...) et permet de bénéficier de nos services et ressources :

- Accompagnement technique (prêt de matériel et conseil à l'équipement),
- Abonnement au panorama de presse électronique quotidien,
- Gratuité(*) aux sessions de sensibilisations techniques et culturelles,
- Accès personnalisé à l'annuaire en ligne (www.iddac.net rubrique « espace pro »).

Elle vous donne le droit d'assister aux Assemblées Générales et de prendre part aux votes.

**inscription obligatoire et dans la limite des places disponibles*

ORGANISME :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Fax : Portable :

Courriel :

Nom du Correspondant : **Prénom :**

Fonction occupée :

Cotisation collective (adhésion comprise):

↳ Associations (centres d'animation et sociaux, compagnies, comités d'entreprises, COS, CLOS, amicales du personnel, ...) ... **80€**

↳ Communes de – de 3000 habitants **100€**

↳ Communes de + de 3000 habitants, Scènes partenaires, Communauté de Communes, Pays, structures intercommunales **200€**

Courriel où adresser le panorama de presse :

Courriel pour votre connexion à l'annuaire :

Règlement par :

Chèques

Carte Bleue (au guichet)

Virement ou mandat administratif : Association iddac

Domiciliation : BPSO Bordeaux Jean-Jaurès- Code Banque : 10907

Code Guichet : 00001 - N° de compte : 00119532590 – Clé RIB : 16

Le titre de paiement doit être obligatoirement émis par l'organisme.

Après traitement de votre demande, vous recevrez une facture acquittée, votre numéro de cotisant et votre mot de passe pour l'accès pro à l'annuaire en ligne

Date :

Signature